



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR8201727 - L'Isle Crémieu

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">11</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">14</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">15</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201727	1.3 Appellation du site L'Isle Crémieu
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 22/05/2014	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2001



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029826974>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,3617°

**Latitude** : 45,7734°

### 2.2 Superficie totale

13632 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38010	ANNOISIN-CHATELANS
38297	ARANDON-PASSINS
38026	BALME-LES-GROTTES
38054	BOUVESSE-QUIRIEU
38055	BRANGUES
38083	CHARETTE
38135	COURTENAY
38138	CREMIEU
38139	CREYS-MEPIEU
38146	DIZIMIEU
38176	FRONTONAS
38190	HIERES-SUR-AMBY
38210	LEYRIEU
38247	MONTALIEU-VERCIEU



38260	MORAS
38261	MORESTEL
38282	OPTEVOZ
38294	PANOSSAS
38295	PARMILIEU
38320	PORCIEU-AMBLAGNIEU
38348	RUY-MONTCEAU
38365	SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR
38374	SAINT-CHEF
38392	SAINT-HILAIRE-DE-BRENS
38451	SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS
38455	SAINT-SAVIN
38465	SAINT-VICTOR-DE-MORESTEL
38467	SALAGNON
38488	SICCIEU-SAINT-JULIEN-ET-CARISIEU
38494	SOLEYMIEU
38515	TREPT
38532	VENERIEU
38535	VERNAS
38539	VERTRIEU
38542	VEYSSILIEU
38554	VILLEMORIEU

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">2330</a> <i>Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis</i>		8,5 (0,06 %)		G	A	B	C	C
<a href="#">3110</a> <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		119 (0,87 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletalia uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetalia</i>		55,6 (0,41 %)		M	A	C	C	C
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		142 (1,04 %)		M	B	C	C	C
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		115 (0,84 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">3240</a> <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		0,1 (0 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		0,2 (0 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">5110</a> <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0,03 (0 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		2,3 (0,02 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyssio-Sedion albi</i>	X	10,3 (0,08 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">6120</a> <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	12,4 (0,09 %)		G	C	B	C	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	X	990 (7,26 %)		M	A	C	B	B
<a href="#">6210</a>		190		G	A	C	B	B



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (* sites d'orchidées remarquables)		(1,39 %)						
<a href="#">6410</a> Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )		24,1 (0,18 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6430</a> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaïres et des étages montagnard à alpin		32,3 (0,24 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">6510</a> Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )		130 (0,95 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">7140</a> Tourbières de transition et tremblantes		0 (0 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">7210</a> Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X	130 (0,95 %)		M	A	C	B	B
<a href="#">7220</a> Sources pétrifiantes avec formation de tuf ( <i>Cratoneurion</i> )	X	0,2 (0 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">7230</a> Tourbières basses alcalines		118 (0,87 %)		M	A	C	C	C
<a href="#">8130</a> Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles		3,1 (0,02 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">8210</a> Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		3,5 (0,03 %)		G	A	C	C	B
<a href="#">8230</a> Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		5,4 (0,04 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">8240</a> Pavements calcaires	X	0 (0 %)		P	B	C	C	C
<a href="#">8310</a> Grottes non exploitées par le tourisme		0 (0 %)	53	G	A	C	B	B
<a href="#">91E0</a> Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	X	195 (1,43 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">91F0</a> Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves ( <i>Ulmion minoris</i> )		67,5 (0,49 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">9110</a> Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>		38,1 (0,28 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">9150</a> Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>		105 (0,77 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">9160</a>		354		G	A	C	B	B



Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinus betuli</i>		(2,6 %)							
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	358 (2,63 %)		G	B	C	B	B
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>		2,1 (0,02 %)		G	A	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1337	<a href="#">Castor fiber</a>	p			i	P	G	C	A	C	A
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p			i	V	DD	C	C	A	C
M	1361	<a href="#">Lynx lynx</a>	p			males	R	P	C	C	C	C
F	6147	<a href="#">Telestes souffia</a>	p			i	P	M	C	C	B	C
I	6177	<a href="#">Phengaris teleius</a>	p	0	20	localities	R	G	B	C	A	C
I	6179	<a href="#">Phengaris nausithous</a>	p	0	15	localities	V	G	B	C	A	C
I	6199	<a href="#">Euplagia quadripunctaria</a>	p			i	P	DD	C	A	C	A
P	1614	<a href="#">Helosciadium repens</a>	p	1	1	localities	V	G	B	C	A	C
P	1832	<a href="#">Caldesia parnassifolia</a>	p	1	1	localities	V	G	A	C	A	C
I	1014	<a href="#">Vertigo angustior</a>	p	0	2	localities	P	P	B	C	A	C
I	1016	<a href="#">Vertigo moulinsiana</a>	p	6	7	localities	P	P	B	C	A	C



I	1042	<a href="#">Leucorrhinia pectoralis</a>	p	4	5	localities	V	M	B	C	A	C
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p	20	30	localities	P	G	C	B	C	A
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p	20	28	localities	P	M	C	B	B	B
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p	5	8	localities	P	P	C	B	A	C
I	1074	<a href="#">Eriogaster catax</a>	p	0	300	localities	P	G	B	A	C	B
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p	200	400	i	P	G	C	A	C	A
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p	0	3	i	P	DD	C	C	B	C
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>	p	0	4	localities	R	G	C	C	A	C
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>	p	0	1	localities	P	G	C	C	C	C
F	1145	<a href="#">Misgurnus fossilis</a>	p	0	1	localities	P	DD	C	C	B	C
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p	1	3	localities	P	G	C	C	B	C
A	1166	<a href="#">Triturus cristatus</a>	p	10	19	localities	P	G	C	B	C	C
A	1193	<a href="#">Bombina variegata</a>	p	0	7	localities	P	DD	C	B	C	C
R	1220	<a href="#">Emys orbicularis</a>	p	2000	5000	i	P	G	B	B	B	B
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	p	0	4	colonies	P	M	C	C	C	C
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	p	1	1	colonies	P	M	C	C	C	C
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>	p	1	1	localities	R	DD	D			
M	1307	<a href="#">Myotis blythii</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p	0	3	colonies	P	G	C	C	C	C
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>	c	100	400	i	P	G	C	C	C	C
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p	1	2	colonies	P	M	C	C	C	C
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Triturus alpestris</a>			i	P						X
A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>				P	X				X	
A		<a href="#">Pelodytes punctatus</a>			i	P			X		X	
A		<a href="#">Bufo calamita</a>			i	P	X		X		X	
A		<a href="#">Hyla arborea</a>			i	P	X		X		X	
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>				P	X				X	
I		<a href="#">Lopinga achine</a>			i	P	X		X		X	
I		<a href="#">Maculinea alcon</a>			i	P			X			
I		<a href="#">Maculinea arion</a>			i	P	X		X			
I		<a href="#">Proserpinus proserpina</a>				P	X					
I		<a href="#">Leucorrhinia caudalis</a>			i	P	X		X		X	
I		<a href="#">Leucorrhinia albifrons</a>				P	X				X	
M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Myotis mystacinus</a>			i	P			X		X	





M		<a href="#">Myotis nattereri</a>				P	X				X	
M		<a href="#">Myotis daubentoni</a>			i	P						X
M		<a href="#">Nyctalus leisleri</a>				P	X				X	
M		<a href="#">Nyctalus noctula</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus nathusii</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus kuhli</a>			i	P						X
M		<a href="#">Plecotus auritus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Plecotus austriacus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Tadarida teniotis</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Felis sylvestris</a>			i	P						X
M		<a href="#">Muscardinus avellanarius</a>				P	X				X	
M		<a href="#">Myotis alcaethoe</a>				P	X				X	
M		<a href="#">Myotis brandtii</a>				V	X				X	
M		<a href="#">Hypsugo savii savii</a>				P						X
P		<a href="#">Lindernia palustris</a>				P			X		X	
R		<a href="#">Podarcis muralis</a>				P	X				X	
R		<a href="#">Coluber viridiflavus</a>			i	P	X					X
R		<a href="#">Coronella austriaca</a>			i	P	X		X		X	
R		<a href="#">Elaphe longissima</a>			i	P	X					X
R		<a href="#">Natrix natrix</a>				P					X	
R		<a href="#">Zamenis longissimus</a>				P					X	

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	14 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	31 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	4 %

### Autres caractéristiques du site

Ce site que l'on appelle la petite île Crémieu ou Isle Crémieu est situé dans la partie Nord du triangle formé par le plateau de Crémieu en Isère. On y trouve successivement d'épaisses couches calcaires formant les belles falaises du nord-ouest, une alternance sur le plateau de strates marneuses et calcaires jurassiques. La région a été fortement affectée par les glaciations qui y ont laissé des traces très nettes : nombreux dépôts morainiques, tourbières d'origine glaciaire. Entre le 16ème et le 18ème siècles, les moines ont créé de nombreux étangs sur les petits cours d'eau.

Vulnérabilité : Grande vulnérabilité due à différents facteurs :

- déprise agricole pour les pelouses sèches
- fragmentation des habitats et populations par les infrastructures linéaires
- étalement urbain.

### 4.2 Qualité et importance

Le site de l'Isle Crémieu est un site d'une très grande richesse écologique. Il compte au moins 33 habitats d'intérêt communautaire, dont 8 prioritaires, et 34 espèces de l'annexe II de la directive Habitats, dont 13 espèces d'invertébrés et 12 espèces de mammifères.

Ce réseau de petits plans d'eau et de zones humides associées héberge la population de tortue Cistude la plus importante de la région Rhône-Alpes. La Cistude d'Europe (1220), bien qu'encore très présente en Europe, est l'espèce de reptiles qui a le plus régressé ces dernières années, notamment en Europe centrale, mais également en France. Les populations de Cistude présentes sur l'Isle Crémieu sont les plus importantes de toute la région Rhône-Alpes. Avec les populations de Camargue, ce sont les deux principaux noyaux du quart sud-est de la France.

L'Isle Crémieu constitue un bastion encore préservé pour le Triton crêté (1166), espèce qui a beaucoup régressé partout en Isère comme en France.

En ce qui concerne les chiroptères, ce n'est pas tant l'importance des colonies (le nombre d'individus est en général assez faible) que la grande variété en terme d'espèces qui fait l'intérêt de ce site : 25 espèces de chauves-souris ont été observées sur l'Isle Crémieu, dont 9 d'intérêt communautaire.

L'Isle Crémieu compte deux des rares colonies de reproduction connues en Isère de Vespertilion (ou Murin) à oreilles échancrées (1321). Elles sont généralement en bâtiment, ce qui leur confère une grande fragilité.



Le Grand Murin (1324) est connu en reproduction sur un site en cavité, mais est par ailleurs régulièrement observés en hivernage dans des cavités de l'Isle Crémieu.  
 Les populations en région Rhône-Alpes du Petit Murin (1307) sont fragiles et localisées principalement en Ardèche, Drôme, Savoie et Isère (dont l'Isle Crémieu).  
 En Isère, la Barbastelle (1308) a été notée dans le Vercors, la Chartreuse et l'Isle Crémieu. Trois colonies de reproduction sont connues à ce jour dans le site, mais les prospections sont à poursuivre.  
 En Rhône-Alpes, les dernières populations de Rhinolophe euryale (1305) qui persistent sont très réduites et se limitent à quelques secteurs dans seulement trois départements, dont l'Isère (et notamment l'Isle Crémieu).

Les données de Loutre d'Europe (1355) restent rares, avec des individus probablement erratiques d'origine inconnue à ce jour. Il est à signaler par ailleurs que la population issue du massif central progresse fortement en Isère rhodanienne et pourrait atteindre le site rapidement.

Les milieux aquatiques les mieux préservés abritent la Lamproie de Planer (1096), le Chabot (1163), la Loche d'étang (1145) et le Blageon (1131), poissons indicateurs d'une bonne qualité des eaux, ainsi que l'Ecrevisse à pieds blancs.

La variété des milieux forestiers, la présence de vieux arbres malgré un traitement souvent en taillis permettent d'héberger une importante population de Lucane cerf-volant (1083) et de manière anecdotique le Grand Capricorne (1088).

La France constitue l'extrême limite ouest de l'aire de répartition de la Leucorrhine à gros thorax (1042). Cette libellule eurosibérienne (Europe moyenne et septentrionale) est présente seulement dans une vingtaine de départements français, dont l'Isère, et notamment l'Isle Crémieu (une seule station connue). Il est à noter la découverte de la Leucorrhine à front blanc sur un étang du site en 2013.

Le cortège de prairies présente tous les gradients des plus humides au plus secs, abritant un cortège très riche de papillons : Azuré des paluds (1061), Azuré de la Sanguisorbe (1059), Cuivré des marais (1060), Damier de la Succise (1065), Laineuse du Prunellier (1074) ou Ecaïlle chinée (1078\*).

L'Isle Crémieu présente un cortège floristique très riche.  
 Ce site compte une station d'Ache rampante (1614) sur les deux connues en région Rhône-Alpes de cette plante rarissime.

On y trouve également l'une des rares stations de Caldésie à feuilles de Parnassie (1832) de la région Rhône-Alpes. La plaine du Forez (Loire) et l'Isle Crémieu (Isère) sont en effet les deux seules stations connues à ce jour en Rhône-Alpes de cette plante d'intérêt communautaire et sont les seules stations françaises situées en zone biogéographique continentale. Les populations de cette plante peuvent être très variables selon les années. Les seules observations récentes de Caldésie sur l'Isle Crémieu concernent la commune de Ruy-Montceau (environ 2000 pieds en 2001).

En raison de l'inclinaison générale vers le sud-est, assurant un ensoleillement important, de nombreuses prairies et pelouses sèches fauchées ou pâturées recèlent d'abondantes stations d'orchidées remarquables.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
H	J02.07	Captage des eaux souterraines		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I



M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%
Domaine départemental	%

#### 4.5 Documentation

- AVENIR (Conservatoire des espaces naturels de l'Isère) - 2007 - Document d'objectifs pour le site « Etangs, coteaux secs et grottes de l'île Crémieu » # Site Natura 2000 FR8201727 - Tome A # Juin 2007 - 121 pages (3 MO).
- AVENIR (Conservatoire des espaces naturels de l'Isère) - 2007 - Document d'objectifs pour le site « Etangs, coteaux secs et grottes de l'île Crémieu » # Site Natura 2000 FR8201727 - Tome B : Atlas cartographique # Juin 2007 - 41 pages (65 MO)
- CORA (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes) - 2002 - Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes - Le Bièvre, hors série n°2, 134 p.
- CORA (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes) - Novembre 2005 - Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les Chiroptères en région Rhône-Alpes, 42 p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 6 : Espèces végétales - La Documentation française - Mars 2002, 271 p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 7 : Espèces animales - La Documentation française - Avril 2004, 353 p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 : habitats forestiers (tome 1), humides (tome 3), agropastoraux (tome 4), rocheux (tome 5).
- Etude écologique des affluents du Haut-Rhône en Isle Crémieu : Etat des lieux et description du patrimoine, Synthèse et préconisation de gestion # Lo Parvi, 2008.
- Etude écologique des affluents du Catelan : Etat des lieux et description du patrimoine, Synthèse et préconisation de gestion # Lo Parvi, en cours.
- Plan de sauvegarde de la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) dans le département de l'Isère # Lo Parvi / Nature et Vie Sociale, 1996-1999.
- Inventaire des pelouses et landes sèches de l'île Crémieu # Avenir.



- Plan d'actions pour les étangs, lacs et autres plans d'eau de l'Isle Crémieu : Phase 1 # inventaire, atlas communal, propositions d'actions # Lo Parvi, 2002.
- Inventaire des Tourbières de Rhône Alpes # CREN, 2001.
- Inventaire naturaliste des mares en Isle Crémieu - Lo Parvi, 2000.
- Inventaire des prairies permanentes de l'Isle Crémieu # Lo Parvi, 2008.
- Plan de conservation de la rainette arboricole en l'Isle Crémieu : Etude de la connectivité du paysage # Lo Parvi, 2002.
- Inventaire des grottes de l'Isle Crémieu (Isère) # Philippe Drouin, 1996.
- Cours d'eau à Ecrevisse à pieds blancs # Lo Parvi / Fédération de pêche de l'Isère, 2011.
- Ecologie de la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) : Aspects spatiaux et démographiques, application à la conservation # Antoine Cadi, 2003.
- Inventaire forestier sur le site Natura 2000 de l'Isle Crémieu # Lo Parvi / Data naturalia, 2011.
- Plan de gestion de la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu # Lo Parvi, 2012.
- Habitats et comportements de ponte et d'hivernation chez la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) en Isère # Stéphanie Thienpont, 2005.
- Projet d'autoroute A48 : Etude des incidences du projet sur le site Natura 2000 FR8201727 des « Etangs, coteaux secs et grottes de l'Isle Crémieu » - CETE / OGE, 2008.
- Inventaire des pelouses sableuses de l'Isle Crémieu # Lo Parvi, 2006.
- Gestion, préservation et valorisation des milieux naturels remarquables : Phase 1, étude diagnostic des pelouses sableuse # Lo Parvi, 2011.
- Notices de gestion des pelouses sableuses de la CCIC et de la CCPC # Lo Parvi, 2011.
- Projet de réseau écologique départemental de l'Isère : Rapport final, présentation des cartes de synthèse et du réseau général # Econat-concept, 2001.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	0 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,13 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
36	Réserve naturelle nationale	0,34 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
93	Réserve naturelle régionale	1 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	MAISON FORTE DE MONTPLAISANT	*	0%
31	CENTRE ANCIEN DE CRÉMIEU	*	0%
32	GROTTE DE LA BALME	+	0%
36	Haut Rhône français	*	0%



38	Marais de Charamel	*	1%
93	Étangs de Mépieu	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté de communes de l'Isle Crémieu

Adresse : 1, Parc d'activités de Buisson Rond 38460 Villemoirieu

Courriel : natura2000@cc-isle-cremieu.fr

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201727  
Lien :  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0523724/2007-document-d-objectifs-natura-2000-l-isle-cremieu-fr8201727](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523724/2007-document-d-objectifs-natura-2000-l-isle-cremieu-fr8201727)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site de l'Isle Crémieu a été validé le 6 décembre 2007. Il concernait un site d'une superficie de moins de 6000 hectares. Ce site a été étendu et couvre désormais plus de 13 600 ha. Aussi, le document d'objectifs devra être actualisé pour tenir compte de cette importante extension du site, pour mettre en place les contrats et la charte et pour réviser les objectifs, actions et mesures mis en œuvre depuis 2007.

OBJECTIFS et PRINCIPES de GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

Les objectifs et principes de gestion du site étendu seront définis avec les acteurs locaux dans le cadre de l'actualisation du document d'objectifs de ce site.

Différentes priorités peuvent être évoquées :



- La préservation des zones humides remarquables
- L'agri-environnement avec l'engagement de nombreux agriculteurs dans la démarche pour les zones humides, pelouses sèches et prairies de fauche
- L'accompagnement du schéma de cohérence territorial, la maîtrise de l'urbanisation
- L'accompagnement des porteurs de projets et gestionnaires du territoire afin de minimiser leur impact sur les enjeux du site (carrières, réseaux, voiries, forêts  
)
- La création et la mise en place de la charte et des contrats Natura 2000 à destination des autres acteurs.